

CONSULTATION PUBLIQUE OU SÉANCE D'INFORMATION

Suivi Café-rencontre du 1^{er} mai 2025

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

5

Bonjour tout le monde, ici Diane Rivard, conseillère municipale responsable du dossier Développement et Communications. Il me fait plaisir de débuter ce Balado en compagnie de monsieur Claude Frigon, conseiller responsable du dossier Urbanisme et monsieur Louis Tremblay, conseiller responsable du dossier Hygiène du milieu.

La semaine dernière, nous avons mis l'emphase sur les diverses <u>obligations</u> de « consultations / assemblées publiques » ainsi que les différentes formes que ces consultations peuvent prendre.

Parlons maintenant des séances d'informations.

Rappelons d'entrée de jeu les 2 définitions conformément au Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme, à l'article 2:

- 3° «mesure de consultation» : toute mesure qui vise à permettre aux personnes intéressées de poser des questions ou de faire des observations, notamment en exprimant des préoccupations, des attentes ou des opinions et en formulant des suggestions;
- 4° «*mesure d'information*» : toute mesure relative à la production et à la communication d'informations pour le bénéfice des personnes intéressées;

Séance d'informations

L'objectif premier est de transmettre de l'information sur une situation, un projet, etc. de manière claire, transparente et structurée, en vue de favoriser une juste compréhension ainsi que de permettre aux participants de poser des questions. Comprenons ici qu'une « mesure d'information » peut avoir différentes formes, à débuter par une communication écrite comme l'Infolettre.

Qu'en est-il des activités telles qu'un sondage, un atelier de travail participatif, un forum citoyen, un comité consultatif temporaire? Est-ce une séance d'informations ou une consultation publique?

Dans la définition de « consultation publique», il y a souvent une <u>perception</u> d'étape légale, ce qui est vrai, mais qui ne doit pas être limitatif dans sa compréhension.

Comme <u>une consultation publique est un processus de</u> participation citoyenne, à partir du moment où:

- les participants donnent leur avis,
- posent des questions,
- émettent des inquiétudes ou des opinions favorables
- suggèrent des améliorations ou des changements et
- que leur opinion est prise en compte,

il s'agit effectivement d'une consultation.

Plusieurs exemples vécus chez nous au fil des ans sont des exemples concrets en matière de consultation publique, sans obligation, sans cadre légal, pour n'en citer que quelques-uns:

- Entre 2011-2013, un comité consultatif, composé de citoyens et d'élus, a travaillé en collaboration avec la firme Urbanex qui avait établi l'état des lieux, ainsi que les membres du conseil municipal de l'époque en vue de mettre les bases pour le plan stratégique de développement. Une consultation publique a eu lieu avant l'adoption finale par le conseil. La population a effectivement participé à ces 2 activités, il s'agissait donc d'une consultation publique.
- En 2018, dans le cadre du <u>projet d'aménagement du noyau villageois</u>, la **firme Rues Principales** a émis un « Rapport de consultation Saint-Mathieu-du-Parc » où il y a eu une **soirée publique de travail** avec le milieu et le conseil, en plus de **sessions de travail en comité restreint**, toujours avec le milieu et le conseil. **La population a effectivement participé à ces 2 activités**, il s'agissait donc d'une consultation publique.

- En 2021, organisé par le Comité citoyen SMDP, un **Forum citoyen** a eu lieu à la Petite Place des Arts. Plus de 70 personnes ont **identifié des enjeux** pour lesquels ils souhaitaient mettre sur pied des projets par et pour la population locale. Un sondage a aussi été fait auprès de la population avec pour sujets : pourquoi aimez-vous SMDP, ce qui est à améliorer? votre rêve pour SMDP? comment s'impliquer? autres commentaires? **La population a effectivement participé à ces 2 activités**, il s'agissait donc d'une consultation publique.
- En 2022, en vue de la révision du plan d'urbanisme, un sondage a été diffusé auprès de la population de chez nous et près de 300 personnes y ont répondu. Par la suite, les membres du CCU ont participé à plusieurs rencontres de travail avec les membres du conseil municipal ainsi que le personnel. Une assemblée publique a eu lieu en août 2022 où les commentaires ont été recueillis, certains ayant mené à des modifications mineures. La population a effectivement participé à ces 3 activités, il s'agissait là aussi d'une consultation publique.

- En octobre 2023, Environnement Mauricie a organisé à SMDP, le Rendez-vous de la biodiversité en Mauricie, avec plusieurs présentations variées dans le but de nous informer sur la situation de la biodiversité, la Politique bioalimentaire du Québec, ses objectifs et indicateurs clés et le syndicat des producteurs de bois. 4 ateliers de travail ont lieu lors de cette journée.
 Des citoyens et élus de Saint-Mathieu-du-Parc ont participé à ces activités, il s'agissait donc d'une consultation publique.
- En octobre 2024, Environnement Mauricie a organisé chez nous, une rencontre d'informations avec ateliers de travail sur le Plan de connectivité du sud-ouest de la Mauricie. Encore ici Saint-Mathieu-du-Parc a participé aux ateliers de travail, il s'agissait donc d'une consultation publique.

Dans le cadre des 2 projets d'aires protégées – réserve de biodiversité et paysage humanisé, ainsi que pour le projet d'identifier différentes options, le potentiel en matière de tourisme durable, des initiatives participatives ont eu lieu en 2024 et 2025 :

- Un comité consultatif a été mis en place au printemps 2024;
- Un comité des agents de liaison a débuté ses travaux en juin 2024;
- Des réunions sectorielles / générales ont eu lieu entre juillet et octobre 2024 pour donner de l'information préliminaire, en amont des consultations publiques légales prévues aux différents processus.

NOTE: tous les commentaires, points positifs, inquiétudes, suggestions, etc. ont été colligés et le tout a même été transmis à nos collaborateurs du MELCCFP. La population a participé à ces activités, il s'agissait donc d'une consultation publique.

- Dans le dossier tourisme durable, en plus des activités du point précédent, il y a eu plusieurs activités :
 - Effectivement, des rencontres individuelles, avec des associations de lacs, des commerçants, des OBNL, etc. pour établir un portrait des FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces).
 - D'autres rencontres ont eu lieu avec des partenaires potentiels, pensons aux municipalités voisines, aux différentes organisations susceptibles de contribuer à notre analyse, comme l'UQTR et autres.
 - Une rencontre d'informations avec ateliers de travail a eu lieu en novembre 2024 avec les gens d'affaires de chez nous.
 - Une rencontre d'informations avec ateliers de travail a eu lieu en décembre 2024 avec la population en général pour discuter des options, du potentiel.
 - La population a participé à ces activités, il s'agissait donc d'une consultation publique.

Un tableau de plusieurs activités depuis 2011, est inclus en pièce jointe de notre présentation et accessible aussi sur le site web de la Municipalité. Vous serez en mesure de constater que la liste des consultations est très longue, dont la majorité ont eu lieu dans les 4 dernières années et où plusieurs personnes de Saint-Mathieu-du-Parc se sont impliquées.

En conclusion, comme nous l'avons vu au balado 30 :

- Des consultations publiques ou assemblées publiques obligatoires, dans un processus légal, sont prévues, par exemple, mais sans être limitatif, sous des formes différentes, pour les situations suivantes :
 - Tout changement au règlement de zonage, au plan d'urbanisme ou refonte règlementaire;
 - Présentation d'un PPCMOI (projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble);
 - Au provincial, lors des audiences publiques des commissions parlementaires;
 - Et dans les dossiers de désignation de statut d'aires protégées.

 Pour les séances d'informations où il ne s'agit que de donner de l'information et répondre aux questions, ce sont des événements plus rares à Saint-Mathieu-du-Parc.

- D'autres moyens de communication utilisés fréquemment sont de véritables consultations publiques, pensons aux activités suivantes :
 - Forum citoyen
 - Sondage
 - Ateliers de travail
 - Comité consultatif
 - Les rencontres d'information où des échanges permettent de connaître les positions des participants.

Nous vous suggérons de vous abonner à **l'Infolettre** et en prendre connaissance à chaque semaine pour vous tenir au courant de toutes nos activités d'information ou de consultation publique.

Les **occasions de s'impliquer** chez nous ont été et sont nombreuses ... et pourquoi pas ... pourquoi pas du **travail d'équipe** ... en utilisant des **données factuelles** ... dans le **respect des opinions**, le **respect des personnes** et avec une bonne dose de **civilité**.

C'est un rendez-vous, soyez les bienvenus et participez à faire rayonner Saint-Mathieu-du-Parc et à protéger notre qualité de vie et notre milieu. Nous avons confiance que nous saurons travailler ENSEMBLE, dans un but constructif et dans l'intérêt de tous. Tant de membres de notre merveilleuse communauté s'impliquent déjà. Merci de votre belle participation. Merci pour votre écoute de ce balado.

Merci Claude, merci Louis.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à me contacter au: diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca